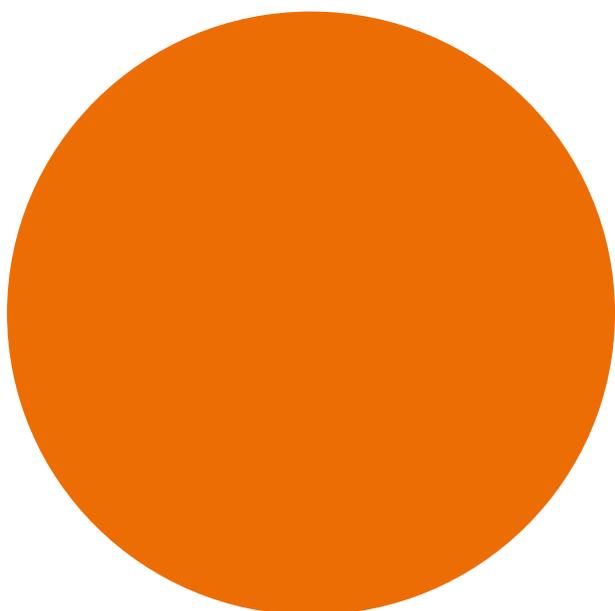


Rapport annuel 2023



Sommaire

4 – 5

Le mot du Président et du Directeur

6 – 9

La vie de l'Institution

10 – 13

Le quotidien de l'École Montétan

14

Dons et soutiens financiers 2023

15

Rapport de l'organe de révision

16

Bilan au 31.12.2023

17

Compte de pertes et profits

18

Organisation de la Fondation

19

Contacts

Le mot du Président et du Directeur

Quelle année! Mais, quelle année?

Pris par un quotidien qui semble de plus en plus intense, nous voilà déjà bien avancés dans l'exercice 2024. Il est donc plus que temps de se remémorer les événements qui ont jalonné l'année 2023 et prendre le temps de rendre visibles quelques projets, qu'ils soient stratégiques, locaux, transversaux, métiers, pluridisciplinaires, propres à la Fondation ou en interaction avec nos partenaires.

Car ce sont bien ces multiples dimensions qui participent à la vie du site de Montétan.

C'est d'ailleurs cette notion géographique qui a été retenue, il y a deux ans, lorsque le Conseil de fondation a initié une réflexion sur le nom « Fondation de l'Hôpital de l'enfance de Lausanne », dénomination bien à propos lorsque l'exploitation de l'hôpital somatique était l'activité principale. C'était il y a plus de 20 ans...

Dès lors que la question était posée, il est apparu évident qu'au vu de notre rôle opérationnel au sein de l'HEL, le nom devait être changé. Et c'est presque naturellement que le choix s'est porté sur « Montétan », lieu emblématique de la ville de Lausanne, où tant et tant d'enfants et adolescents ont pu bénéficier de soins pédiatriques et pédopsychiatriques.

Enfants et adolescents? donc « pour l'enfance et l'adolescence », sachant qu'il était aussi évident que la Fondation était déterminée à poursuivre sa mission en faveur des plus jeunes.

Cette même réflexion a été élargie au « Centre psychothérapeutique » (CPT), émanation de la réorganisation du « Bercaïl » et de « l'Hôpital de jour ». L'évolution de l'enseignement spécialisé ainsi que le rôle souhaité pour l'enfant élève, quelles que soient les circonstances, ont favorisé la mise en avant de l'aspect éducatif, pédagogique de l'institution. Sans grande difficulté, tant notre âme d'enfant n'est jamais très loin, nous nous sommes mis à la place de l'enfant à qui un frère, une camarade, un parent demandait « dans quelle école vas-tu? ». Entre « Je vais au CPT » et « Je vais à l'École Montétan », le choix était évident. La mention complémentaire « Centre thérapeutique » rappelle les différentes prestations pluridisciplinaires qui y sont proposées, tant dans le domaine médicopsychologique que de l'hébergement avec l'internat.

Montétan, un lieu empreint de liens avec l'enfance... Il y a bientôt dix ans, le coût exorbitant d'une remise aux normes du bâtiment hospitalier avait motivé le Conseil de fondation pour repartir d'une feuille blanche et dessiner un ensemble architectural harmonieux, la « Nature de l'enfant », occupant de manière optimale le sud de la « parcelle 184 », avec une ouverture sur la ville par l'avenue d'Echallens.



Grâce au partenariat en place depuis de nombreuses années avec le CHUV, à l'engagement des groupes utilisateurs, à la créativité des architectes et enfin au bon accueil du dossier par les autorités de la Ville de Lausanne, un permis de construire a été octroyé le 14 mars 2024. C'est une étape importante dans la réalisation de « l'Espace Montétan » qui accueillera les activités du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), un pôle de pédiatrie communautaire (Département femme-mère-enfant), et un centre de vie enfantine.

Le financement de la construction et la couverture des frais d'exploitation sont les thèmes d'actualité, en attendant le déménagement des activités de pédiatrie sur la cité hospitalière dans le courant de l'année 2025.

Et au nord de la parcelle ? L'École Montétan, donc, poursuit ses activités et s'adapte à l'accueil d'enfants dont le profil tend à évoluer au fil des années. La mise en œuvre de la Loi sur la pédagogie spécialisée, la formalisation d'un concept d'établissement, la mise à jour des mécanismes d'octroi des ressources financières, la pénurie de personnel dans le domaine éducatif et la difficulté d'attirer des talents dans le domaine pédagogique, voilà autant de paramètres qu'il s'agit de considérer au moment de fixer les objectifs à atteindre.

Grâce à leur engagement conséquent et leur capacité à évoluer avec un système en perpétuel mouvement, les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation et du CHUV, ainsi que nos multiples partenaires, participent à donner de la vie au site de Montétan et à changer celle des bénéficiaires de nos prestations, ou tout au moins, à semer quelques graines qui, nous en sommes convaincus, un jour donneront de beaux fruits. C'est un travail de longue haleine, peu spectaculaire, mais tellement nécessaire pour que chacun et chacune puisse avoir une chance de suivre sa route, avec ses besoins particuliers.

Ce rapport d'activité est l'occasion de les en remercier chaleureusement. Il permet également aux lecteurs de s'imprégner modestement des actions entreprises, parfois avec patience et ténacité.

Yves Nicole
Président du Conseil de fondation

Pierre Sterckx
Directeur

La vie de l'Institution



**École
Montétan**
Centre thérapeutique

Soirée du site de Montétan



Demi-journée institutionnelle École Montétan



Vasanthakumar Ehamparam

Aide de cuisine polyvalent

Monsieur Vasanthakumar Ehamparam est né le 19 décembre 1972 dans une ville située au nord du Sri Lanka. Fils unique, il grandit entouré de son père, chauffeur de taxi et de sa mère, femme au foyer.

En 1991, à l'âge de 19 ans, il quitte le Sri Lanka avec sa mère, pour rejoindre son père déjà installé en Suisse dans le canton de Vaud, depuis deux ans.

Monsieur Ehamparam est aujourd'hui marié et père de deux filles adultes et d'un garçon adolescent.

Son temps libre est consacré essentiellement à sa famille, il apprécie également faire de petites balades deux ou trois fois par semaine. Depuis que les tensions politiques se sont apaisées au Sri Lanka, il a également beaucoup de plaisir à retourner régulièrement dans son pays natal pour les vacances.

Parcours professionnel

Sans la moindre notion de français, les premiers pas en Suisse de M. Ehamparam s'avèrent plutôt compliqués. Il décroche néanmoins son premier emploi en 1992 dans une auberge communale, poste d'employé de restaurant qu'il occupera durant 3 ans.

S'ensuivent un emploi polyvalent dans un restaurant de Vufflens-la-Ville durant plus de 9 ans, puis un nouveau poste dans l'un des restaurants d'une grande enseigne de distribution suisse, dans lequel il exercera durant 10 ans.

Au cours de ces années, M. Ehamparam améliore petit à petit ses connaissances en français, sans prendre de cours de langue, mais grâce aux échanges quotidiens avec ses collègues notamment.

Le 1^{er} juin 2018, M. Ehamparam débute son activité au sein du service restauration de la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence qui se nommait alors Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne.

Ses journées de travail commencent à 6 h 30, avec la préparation des plateaux du petit-déjeuner des enfants hospitalisés, sur la base des fiches de choix remplies par les patients la veille. Chaque plateau est contrôlé par les cuisiniers avant de pouvoir sortir de la cuisine.

Vient ensuite le dressage des vitrines avec les viennoiseries, les articles de boulangerie et les desserts du jour.

M. Ehamparam et ses collègues sont également chargés de préparer les mets froids (salades et desserts) pour le repas de midi des enfants de l'école de jour, ainsi que de la découpe et du dressage des fruits et légumes pour le restaurant. Les autres tâches comme la cuisson et la préparation des plats chauds, sont dévolues aux



cuisiniers. M. Ehamparam se souvient d'une fois où l'équipe de cuisine a oublié de déposer les desserts sur les plateaux des enfants, ce qui a bien évidemment causé passablement de déception chez les petits gourmands.

Après la pause de midi, débute le dressage des plateaux repas du soir pour les enfants hospitalisés et les enfants de l'internat.

Environ deux fois par mois, M. Ehamparam remplace sa collègue pour la tenue de la caisse du restaurant. En

parallèle, il s'assure que les vitrines soient bien achalandées et renouvelle les stocks de marchandises en vente si nécessaire. Bien qu'appréciant le contact avec les clients, il avoue préférer le travail en cuisine à celui de la tenue de la caisse du restaurant, où, passé l'affluence de midi, les après-midis sont bien trop calmes à son goût.

Travailler dans le service restauration d'un hôpital qui accueille des enfants demande rigueur et précision. S'agissant de patients aux besoins très spécifiques, les régimes alimentaires, les quantités prescrites et la composition des denrées doivent être vérifiés et respectés scrupuleusement. L'application de ces consignes strictes a parfois été compliquée au début mais M. Ehamparam se sent désormais parfaitement à l'aise.

Il relève la très bonne ambiance qui règne au sein de son service qui compte aujourd'hui 9 collaboratrices et collaborateurs ainsi que 3 auxiliaires du week-end. Trois de ses collègues sont comme lui d'origine sri-lankaise. Si nécessaire, M. Ehamparam apporte volontiers son aide en cas d'éventuelles incompréhensions liées à la barrière de la langue. Il joue parfois le rôle d'interprète et fait le lien lors de changements ou de consignes particulières.

M. Ehamparam nous confie que ses origines sri-lankaises n'ont jamais été source de problème dans son parcours professionnel. Il raconte avec humour que dans un précédent emploi, le surnom « Singapour » que lui avait donné une collègue par facilité, avait fini par être

adopté par tous. Avec un large sourire, M. Ehamparam relève encore que ses collègues de la Fondation Montétan le surnomme Kumar alors que ses proches utilisent le diminutif de Vasantha, il retrouve ainsi son prénom, Vasanthakumar, scindé en deux.

La retraite ? M. Ehamparam y pense parfois... Sur le modèle de ses parents, il imagine bien volontiers passer quelques mois par année au Sri-Lanka mais n'envisage pas de quitter la Suisse pour autant, rester au plus près de ses trois enfants est pour lui une priorité.

Sandrine Gay, Assistante de direction

Le quotidien de l'École Montétan

Intégration partielle progressive en école ordinaire: une approche stratégique pour une éducation inclusive



Dans le paysage vaudois, l'inclusion en école ordinaire d'élèves à besoins spécifiques est devenue un axe central de la politique éducative du canton et en particulier de notre établissement de pédagogie spécialisée qui promeut une réintégration de manière progressive.

Vision stratégique

La vision stratégique sous-jacente à la réintégration en école ordinaire est celle d'une société inclusive où chaque individu, quelle que soit sa capacité ou ses différences, a accès à une éducation qui repose sur la conviction que l'éducation est un droit fondamental et que l'inclusion scolaire est le socle d'une société équitable.

Cette vision dépasse le simple cadre de l'éducation pour embrasser une perspective plus large de participation citoyenne et de respect des droits humains. Elle reconnaît la diversité comme une richesse et encourage la collaboration, l'empathie et le respect mutuel au sein de la société.

Mission

Dans le cadre de l'École Montétan, la mission vise à mettre en place une intégration partielle progressive afin de poser les premiers jalons d'un futur retour à l'école ordinaire.

Cette mission implique de fournir un soutien adapté aux besoins individuels de chaque élève, qu'il s'agisse d'aménagements pédagogiques, d'adaptations, de ressources spécialisées, d'un accompagnement personnalisé ou de technologies d'aides. Elle requiert également un engagement de la part de l'ensemble de la communauté éducative, des enseignants aux directions en passant par les parents et les élèves eux-mêmes.

Objectifs

Les objectifs de la réintégration en école ordinaire sont multiples et interdépendants. Ils incluent la promotion

de l'inclusion sociale et académique, le développement des compétences sociales et adaptatives, la prévention de la stigmatisation et de la discrimination, et la préparation à une participation active dans la société.

En outre, la réintégration vise à créer des environnements d'apprentissage dynamiques et diversifiés, bénéfiques à tous les élèves, en favorisant l'apprentissage coopératif, la différenciation pédagogique et la sensibilisation à la diversité. Elle cherche également à renforcer les liens entre l'école, la famille et la communauté pour assurer un soutien holistique aux élèves.

Mise en œuvre

La réintégration en école ordinaire se déploie en différentes phases. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les élèves pour lesquels ce projet a du sens et dont les enjeux sont réfléchis et évalués en équipe pluridisciplinaire avec la famille et l'élève. Dans un second temps, les contacts sont pris avec l'OSPES afin de garantir l'octroi de ressources soutenant l'élève dans son parcours de réintégration. Enfin, des points de situation réguliers regroupant les acteurs des 2 établissements jalonnent l'année scolaire pour se situer au plus près des objectifs pédagogiques à atteindre en lien avec le P.E.R. (Plan d'études romands)

Valeur ajoutée

La réintégration en école ordinaire apporte une valeur ajoutée significative à tous les niveaux. Pour nos élèves, elle offre l'opportunité de développer leur plein potentiel, de renforcer leur estime de soi et de s'intégrer pleinement dans la société.

Pour leurs pairs, elle favorise la compréhension, l'empathie et le respect de la diversité, des compétences essentielles dans un monde de plus en plus globalisé et interconnecté.

Défi

Malgré ses nombreux avantages, la réintégration en école ordinaire soulève de nombreux défis. Parmi les principaux figurent les questions des ressources et de formation pour les enseignants, les obstacles structurels dans les établissements scolaires et les attitudes négatives persistantes à l'égard de la diversité et de l'inclusion.

Pour surmonter ces difficultés, il est essentiel de promouvoir des actions de formation pour que les enseignants puissent répondre efficacement aux besoins diversifiés des élèves. Des aménagements physiques et

des ressources spécialisées (personnel qualifié, outils, bonnes pratiques) sont également nécessaires pour garantir un environnement d'apprentissage inclusif et un accompagnement de qualité. Il s'agit aussi de planifier des temps de collaboration et de co-construction pour tendre à une réintégration réussie.

En embrassant cette mission, nous pouvons créer une communauté scolaire où tous les enfants se sentent valorisés, soutenus et capables de réussir.

Anne Andrist, Responsable pédagogique

La logopédie à l'École Montétan

Qu'est-ce que la logopédie ?

La logopédie est une profession paramédicale qui s'occupe d'évaluer, étudier et prendre en charge les troubles du langage, les troubles spécifiques des apprentissages, ainsi qu'une gamme étendue de troubles liés à la communication et à la sphère oro-faciale.

Et à l'école Montétan ?

À l'école Montétan, les enfants âgés de 6 à 12 ans peuvent bénéficier d'une prise en charge logopédique comprenant un bilan, une thérapie adaptée à leurs besoins spécifiques, ainsi qu'une guidance à la fois pour les professionnels et les familles.

Les défis rencontrés

Les enfants atteints d'un trouble du neurodéveloppement tel que le trouble de l'attention (TDAH) ou le trouble du spectre autistique (TSA) manifestent fréquemment des difficultés langagières associées. Souvent, les enfants de l'école Montétan présentent cette constellation de troubles, ce qui rend la prise en charge logopédique particulièrement complexe et pleine de défis.

En plus des obstacles langagiers, ces enfants peuvent également faire face à des troubles du comportement,

une faible estime de soi, des situations sociales précaires et des fragilités psychologiques diverses, ce qui nécessite une approche globale et attentionnée de la part des thérapeutes.

L'importance d'une prise en charge précoce

Une des priorités de la logopédie est la prise en charge précoce. La plasticité neuronale des enfants permet des progrès significatifs lorsqu'ils reçoivent une intervention thérapeutique adaptée dès leur plus jeune âge.

Cependant, la montée en flèche des demandes rend parfois difficile la mise en place rapide de ces suivis, ce qui peut avoir des conséquences à long terme sur le développement des enfants.

L'augmentation de la demande d'interventions logopédiques s'explique en partie par une amélioration de la finesse des observations et des diagnostics, ainsi qu'une meilleure connaissance et sensibilisation à ce sujet.

Cette tendance est particulièrement marquée chez les



enfants fréquentant l'école Montétan, où nous sommes actuellement confrontés au défi de gérer une situation où les ressources disponibles ne suffisent pas à répondre à l'ensemble des besoins qui se manifestent.

Impact à long terme sur la vie des enfants

Les troubles du langage et les troubles des apprentissages peuvent avoir un impact significatif et durable sur la vie des enfants. Ces difficultés peuvent affecter leur réussite académique, leurs relations sociales et leur estime de soi. Sans une intervention appropriée et un soutien adapté, ces enfants peuvent continuer à éprouver des difficultés tout au long de leur vie, compromettant ainsi leurs perspectives d'emploi, leur bien-être émotionnel, leur satisfaction générale dans la vie ainsi que leur rôle actif de citoyen.

Une approche multidisciplinaire

Pour répondre efficacement aux besoins des enfants, la logopédie à l'école Montétan valorise la formation continue et les supervisions, en garantissant une mise à jour constante des connaissances et des pratiques. De plus, elle adopte une approche multidisciplinaire intégrant différents professionnels tels que les psychologues, les pédopsychiatres, les art thérapeutes, les assistants sociaux, les enseignants et les éducateurs. Cette collaboration permet une prise en charge globale et facilite les échanges d'expertise et de soutien entre les membres de l'équipe, offrant ainsi un cadre propice au développement et à l'épanouissement de chaque enfant dans son unicité.

Asya Dagani, logopédiste

Ellade Camponovo, logopédiste

Drôles d'Histoires

Comment le lapin fait-il pour sauter ?

Il y a très longtemps, le lapin ne savait pas sauter haut. Mais le jour d'après le lapin a vu un joli pommier pour manger. Il a voulu une pomme du pommier.

Il a demandé à son cousin le lièvre. Et le lièvre lui apprit à sauter. Le lièvre a mis une carotte accrochée avec une ficelle sur un arbre. Il doit pousser sur les pattes arrière. Grâce à son cousin, le lapin a pu attraper des pommes. Le lapin est entièrement reconnaissant envers son cousin. Avec le temps les pattes du lapin se plièrent pour sauter.

Des milliers d'années plus tard, le lapin est adoré par les humains. Et il est devenu l'animal préféré des enfants. Depuis ce jour le lapin fait des sauts très jolis.

Pourquoi le chat tombe-t-il toujours sur ses pattes ?

Jadis, le chat ne tombait pas sur ses pattes. Il se faisait très mal au dos. Parce qu'il sautait des arbres et des cailloux. Il aimerait apprendre à sauter et retomber sur ses pattes.

Et un jour le chat se baladait dans la forêt et il a vu le kangourou. Le chat a demandé au kangourou de l'aider à sauter et retomber sur ses pattes. Il a sauté d'un caillou à l'autre et depuis les arbres, en s'entraînant à retomber sur ses pattes. Quelques semaines plus tard, le chat a appris à retomber sur ses pattes et à sauter.

Aujourd'hui le chat a appris à sauter et retombe toujours sur ses pattes.

Les Alpagas

H: « Aujourd'hui, nous sommes allés faire une balade avec des alpagas à la campagne. Nous avons fait la promenade avec 3 alpagas et un lama. Ils s'appelaient Oscar, Obi-Wan, Géronimo et Martin.

Les lamas ont les oreilles plus courtes et sont plus grands que les alpagas. Les alpagas sont plus craintifs que les lamas car ils peuvent se faire attaquer par les pumas au Pérou.

À la fin de la balade, nous avons vu tous les alpagas de la ferme et le deuxième lama qui était noir et avait des longs poils aux oreilles. »

K: « Les alpagas étaient très mignons. Mon alpaga était difficile à gérer, mais j'ai quand même réussi. J'ai adoré marcher avec les alpagas. C'était la première fois. »

H: « C'était la première que je voyais des lamas avec des alpagas. J'ai aimé donner des biscuits. J'ai fait un câlin à l'alpaga par derrière, ça l'a fait sursauter et ça m'a fait un peu peur »

R: « J'ai fait un câlin à mon alpaga qui s'appelait Oscar. Il était trop chou bidou. Je l'aimais trop, c'était mon préféré de tous les alpagas. Il m'a beaucoup plus car il était très sage, il ne me donnait pas de coup de pied et ne faisait pas peur. »

A: « J'ai bien aimé promener les alpagas car ce n'était que la deuxième fois que je rencontrais les alpagas. J'ai surtout adoré leur donner à manger, c'était trop cool car avec les dents ça chatouillait. »

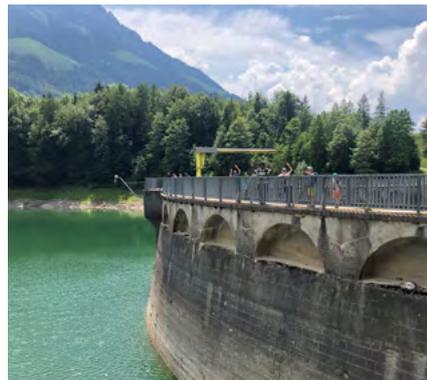


W: « J'ai préféré promener le lama que les alpagas car lui il écoutait ce que je lui disais et était plus sage. J'ai aimé les caresser car ils étaient tout doux et j'aimais donner à manger. »

S: « J'ai aimé promener l'alpaga Obi-Wan parce qu'il est tout chouchou et doux. Parfois, c'était vraiment difficile de tenir l'alpaga et de ne pas avoir envie de le caresser tout le temps. J'aimerais qu'il vienne dans mon salon pour pouvoir le caresser à la maison. »

G: « Les alpagas étaient trop cool car ils avaient une tête drôle quand ils voulaient manger. J'ai beaucoup aimé quand ils ont voulu essayer de prendre la friandise dans mes mains et moi, je faisais des blagues en lui faisant croire que j'allais lui donner mais enfaite non. »

Les Camps & Activités



Dons et soutiens financiers 2023

La Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence exprime sa vive gratitude aux personnes, entreprises et collectivités qui lui ont apporté leur soutien financier en 2023.

Leur aide fidèle et généreuse constitue pour l'ensemble de l'institution, un appui précieux et indispensable.

Nous remercions chaleureusement toutes nos donatrices et tous nos donateurs pour leur contribution à notre œuvre.

Artgraphic Cavin	100.00
Bolay SA	100.00
Banque cantonale vaudoise	2'000.00
Commune d'Ecublens	500.00
Commune de Lonay	200.00
Crot Pierre	100.00
Durussel SA	300.00
Deseneux Daisy et Albert	100.00
Garage Speed Car Sàrl	100.00
Mathis Isabelle	100.00
Perrin Francine et Jacques	100.00
Rochat Morel Anne et Antoine	100.00
Transport Loyal Ecoliers Vaud Sàrl	200.00

Jusqu'à 99.00

Commune de Vinzel, Crettenand Marina, Gilbert Vincent, Manzini-Murisier Josette, Muller-Desmeules Michèle et Jean-Pierre, Puelma-Turrez Marie-José.

En 2023, la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence a soutenu les projets et partenaires suivants :

- Les clowns à l'hôpital par l'intermédiaire de la Fondation Théodora.
- L'implantation de l'art-thérapie à l'École Montétan
- Soutien à la formation postgraduée en pédiatrie sociale d'une médecin cheffe de clinique à l'Hôpital de l'Enfance.
- Soutien à un stage de perfectionnement au sein du service de chirurgie orthopédique pédiatrique de l'hôpital « sick kids » à Toronto.
- Soutien au lancement des activités d'une association qui crée des solutions pour les enfants avec des troubles neuro-développementaux.

Rapport de l'organe de révision



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes

annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 12 juin 2024

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Steve Rigolet
Expert-réviseur agréé

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
Actifs circulants		
Trésorerie	2'720'793.97	2'719'530.86
Actifs cotés en bourse	14'710'778.99	14'044'358.99
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	93'343.14	65'839.96
Créance envers une partie liée	0.00	0.00
Autres créances	105'494.99	105'709.23
Stocks	79'907.00	132'286.00
Actifs de régularisation	33'331.85	414'232.32
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	7'002'527.07	5'773'213.89
TOTAUX	24'746'177.01	23'255'171.25

PASSIF

Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	665'747.94	321'854.57
Autres dettes	60'668.92	16'146.80
Passifs de régularisation	95'142.51	78'575.43
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	1'704'489.00	1'739'633.00
Autres dettes à long terme	1'200'000.00	1'200'000.00
Provisions	81'619.55	81'619.55
Capitaux propres		
Capital de la fondation	2'100'000.00	2'000'000.00
Capitaux liés	11'918'195.09	10'804'313.90
Réserves facultatives issues des résultats cumulés	6'913'028.00	6'904'103.39
Résultat de l'exercice (- perte)	7'286.00	8'924.61
TOTAUX	24'746'177.01	23'255'171.25

Compte de pertes et profits

	2023 CHF	2022 CHF
Résultat « Direction et Logistique »	-77'624.81	-125'949.81
Résultat « Centre psychothérapeutique »	0.00	0.00
Produits des placements	309'694.02	292'861.44
Plus-values sur ventes de titres et plus-values non réalisées	759'508.95	201'797.10
Produits financiers	1'069'202.97	494'658.54
Pertes sur ventes de titres et moins-values non réalisées	-128'588.75	-2'405'442.90
Intérêts et frais bancaires	-39'191.07	-43'366.21
Charges financières	-167'779.82	-2'448'809.11
Revenu de locaux loués	459'945.29	441'855.85
Dons et legs	4'210.00	5'340.00
Subvention aux divers travaux de transformation	0.00	0.00
Autres soutiens aux travaux de transformation	0.00	0.00
Produits des stationnements	308'121.81	318'058.02
Produits hors exploitation	772'277.10	765'253.87
Diverses charges d'immeuble	-188'732.23	-208'204.24
Amortissement d'immeuble	0.00	-99'999.00
Soutiens divers	-171'303.61	-101'344.37
Charges des places de stationnement	-100'530.56	-115'091.49
Autres charges hors exploitation	-14'341.85	-87'533.80
Charges hors exploitation	-474'908.25	-612'172.90
Utilisation du fonds d'entretien des immeubles	133'265.79	112'442.06
Attribution au fonds d'entretien des immeubles	0.00	0.00
Utilisation des autres fonds	171'303.61	101'344.37
Dissolution du Fonds de réserve Montétan	0.00	400'000.00
Dissolution de la réserve pour fluctuation de valeurs	0.00	2'210'000.00
Attribution à la réserve pour fluctuation de valeurs	-800'000.00	-480'000.00
Attribution au fonds de développement du site de Montétan	-610'000.00	-400'000.00
Attribution au fonds des Bordiers de Fontannaz	-8'450.59	-7'842.41
Variation des capitaux liés	1'113'881.19	1'935'944.02
RESULTAT DE L'EXERCICE (+ Bénéfice)	7'286.00	8'924.61

Les intérêts hypothécaires et les amortissements sur les biens immobiliers concernant le Centre Psychothérapeutique sont intégrés dans les charges d'exploitation dudit Centre.

Organisation de la Fondation

Directeur

Pierre Sterckx

Conseil de direction de l'École Montétan

Pierre Sterckx, directeur

Anne Andrist, responsable pédagogique

Frédéric Moulin, responsable éducatif

Olga Sidiropoulou, médecin associée, responsable médicale, cheffe de filière CTJ, SUPEA

Cadres École Montétan

Pierre Bidzogo Obama, coordinateur accueil de jour

Fabienne Fournier, psychologue associée SUPEA

Mathilde Holvoet, cheffe de clinique adjointe

Corinne Niklaus Zaugg, psychologue associée SUPEA

Frédéric Pacaud, psychologue associé SUPEA

Christophe Suarnet, coordinateur internat

Sara Urbinati, cheffe de clinique adjointe

Cadres services logistiques

Cidalia Ferreira, responsable Intendance

Yannick Fièvre, responsable Service technique

Jérôme Rousselle, chef de cuisine

La Fondation compte 89 collaborateurs pour 75 équivalents plein temps.

Organe de contrôle

BDO S.A. Lausanne

Conseil de Fondation

Membres du Bureau

Yves Nicole, Président

Jacques Richter, Vice-président

Luc Oesch, Secrétaire

Membres du Conseil

Claude Bertoncini

Pierre Fumeaux

Sara Gnoni

Stéphane Guex (jusqu'au 30.06.23)

Elodie Gysler-Buchheim (jusqu'au 30.06.23)

Contacts

Email Fondation

info@fondationmontetan.ch

Email École Montétan

accueil@fondationmontetan.ch

Téléphones

Direction

+41 21 314 82 23

École Montétan

+41 21 314 83 42

Adresse

**Fondation Montétan pour l'enfance
et l'adolescence (FMEA)**

Ch. de Montétan 14
1004 Lausanne

VISITEZ NOS SITES INTERNET

› fondation-enfance.ch

› ecolemontetan.ch

Crédits

Graphisme

trivial mass SA



**Fondation Montétan pour
l'enfance et l'adolescence (FMEA)
Chemin de Montétan 14
1004 Lausanne**